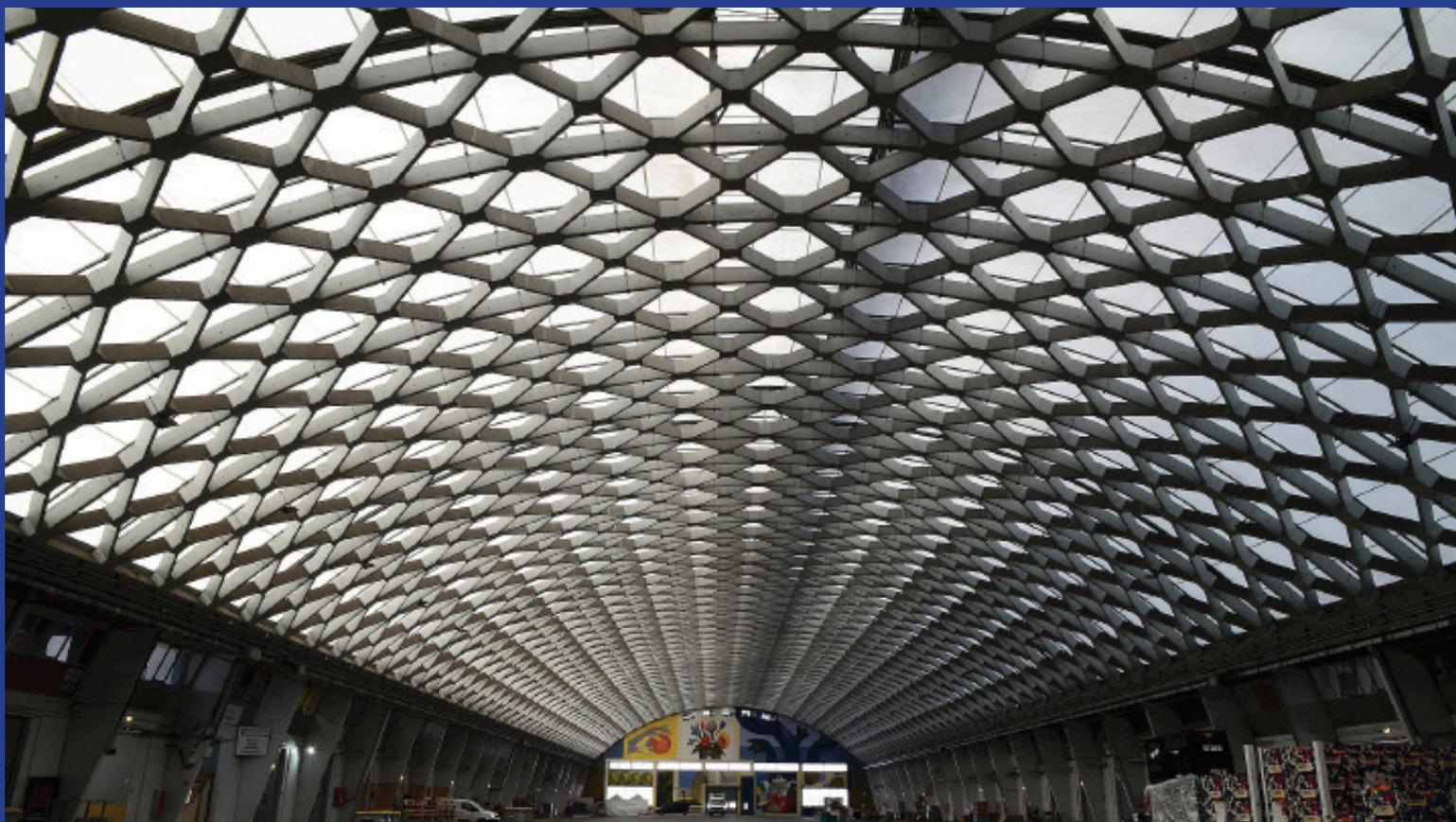




Patrimoine et Développement
du Grand Grenoble

La Lettre

Juin 2025 n° 74



Le Marché d'Intérêt National de Grenoble
le MIN



Editorial

Images du temps passé, du présent et de l'avenir...

« L'avenir c'est du passé en préparation... » Ce mot d'esprit de l'humoriste Pierre Dac (1893-1975) résonne bien aujourd'hui aux oreilles des passionnés du Patrimoine.

C'est justement le sujet de notre Lettre de Patrimoine de cet été 2025 :

Des images d'un passé traversant six siècles de notre histoire avec :

- Le Châtel de Theys, révélation médiévale à nos portes d'une œuvre rare du XIVème siècle avec la fresque redécouverte du Roman de Perceval ;
- l'Hôtel de Belmont avec de belles maquettes en 3D de son gracieux bâtiment qui ne fut pas toujours habillé de rose... ;
- Dans un style bien différent, l'église Saint-Jean Marie Vianney de la Buisserate, une œuvre moderne et esthétique de béton et de verre qui vient d'être sauvée et inscrite à l'inventaire des Monuments historiques ;
- Le bien peu connu mais pourtant emblématique Marché d'Intérêt National de Grenoble (MIN) modèle grenoblois des années 1970 de l'architecture « brutaliste » du XXème siècle et de l'esthétique architecturale du tout fonctionnel ;

Des images du présent avec la commémoration des 100 ans de l'Exposition Internationale de la Houille Blanche et du Tourisme de 1925 à Grenoble fêtée ce mois de mai et aussi l'anniversaire des 60 ans de notre association Patrimoine et Développement du Grand Grenoble, créée en mars 1965 ;

Des images de l'avenir enfin, avec la préservation et la valorisation réinventées chaque année de toute cette mémoire...

Oui le passé est bien l'avenir en construction ; c'est toute la mission des amoureux du Patrimoine d'accompagner le passage de l'un à l'autre et d'en être aussi les architectes et les maçons !

Bonne lecture
Claude Ferradou

Président de Patrimoine & Développement du Grand Grenoble

Photo de la couverture : La voûte du Marché d'Intérêt National de Grenoble (photo Michel Vacher)
Conception et mise en page : Mireille Courteau

© Association Patrimoine et Développement du Grand Grenoble - Reproduction interdite



10 rue Chenoise 38000 Grenoble
T 09 51 86 27 84 contact@patrimoine-grandgrenoble.fr
www.patrimoine-grandgrenoble.fr
Siret : 789 633 83 00016 Association loi 1901



LE MARCHÉ D'INTÉRÊT NATIONAL À GRENOBLE, LE MIN

ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ - UNE EXPLORATION DE L'ARCHITECTURE BRUTALISTE

Mémoire de stage effectué dans notre association en 2023 par Kocak Aylin, étudiante à l'UFR, Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine à Grenoble.



INTRODUCTION

Le Marché d'Intérêt National (MIN) à Grenoble occupe une place centrale dans l'approvisionnement alimentaire de la région. Depuis son inauguration en 1963, il s'est imposé comme un acteur majeur du commerce de gros, réunissant producteurs, grossistes et détaillants au sein d'un espace vaste et fonctionnel. Malgré son rôle crucial dans l'économie locale, le MIN à Grenoble demeure relativement méconnu du grand public. Cette monographie se propose d'explorer en détail le MIN et son architecture brutaliste distinctive, ainsi que son influence sur le marché alimentaire local. L'architecture brutaliste du MIN lui confère une identité visuelle unique. Cette esthétique participe à l'identité du MIN et à sa reconnaissance en tant qu'élément emblématique du paysage urbain de Grenoble. L'activité commerciale au MIN est soutenue par une logistique bien orchestrée. Cette organisation méticuleuse contribue à maintenir la qualité des produits et à assurer leur disponibilité tout au long de l'année. Dans quelle mesure l'architecture brutaliste du Marché d'Intérêt National de Grenoble témoigne-telle d'un héritage architectural controversé, et comment concilier préservation, rénovation et adaptation aux enjeux contemporains ?

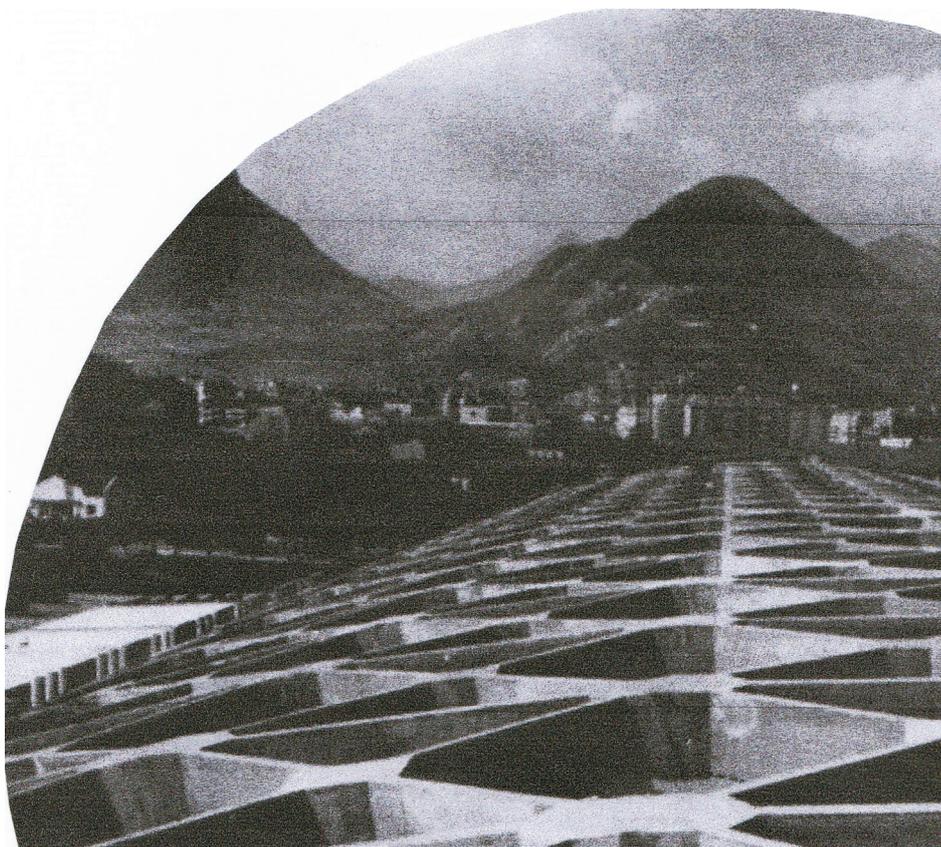
I.I. CONTEXTE HISTORIQUE

A. L'urbanisme et les transformations de Grenoble au XXe siècle

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, Grenoble était confrontée à la nécessité de reconstruire et de moderniser son tissu urbain. C'est dans ce contexte que l'architecture brutaliste a trouvé sa place, offrant une approche radicalement différente de la conception architecturale. Les origines du mouvement brutaliste peuvent être retracées aux idées de l'architecte franco-suisse Le Corbusier, dont l'influence s'est propagée dans toute l'Europe. L'architecture brutaliste à Grenoble s'est développée dans les années 1950 et 1960, une période marquée par une recherche de formes et de matériaux nouveaux, ainsi qu'une volonté de créer des espaces fonctionnels répondant aux besoins de la société moderne. Les architectes locaux et internationaux ont contribué à la réalisation de projets emblématiques qui incarnent les principes du brutalisme. Parmi les figures architecturales influentes à Grenoble, on trouve des noms tels que Maurice Novarina, Jacques Vial et Maurice Auffret, dont les réalisations audacieuses ont laissé une empreinte indélébile dans le paysage urbain. Des bâtiments tels que le Palais des Sports, le Stade Lesdiguières et la Maison de la Culture sont des exemples emblématiques de l'architecture brutaliste à Grenoble. Le contexte local et régional a également joué un rôle clé dans le développement du brutalisme à Grenoble. La ville, entourée par les montagnes des Alpes, a bénéficié d'un environnement naturel exceptionnel, offrant aux architectes l'opportunité de créer une interaction harmonieuse entre l'architecture et le paysage.

De plus, la présence d'une université renommée et d'une population dynamique a favorisé un climat propice à l'innovation architecturale. En résumé, le contexte historique de l'architecture brutaliste à Grenoble est marqué par les transformations urbaines, les influences internationales, les architectes visionnaires et les caractéristiques régionales spécifiques.

Comprendre ce contexte permet d'apprécier l'importance de l'architecture brutaliste dans l'évolution de la ville et de jeter les bases pour explorer plus en détail son impact sur le Marché d'Intérêt National de Grenoble.



B. Expansion de l'architecture brutaliste en Europe et en France

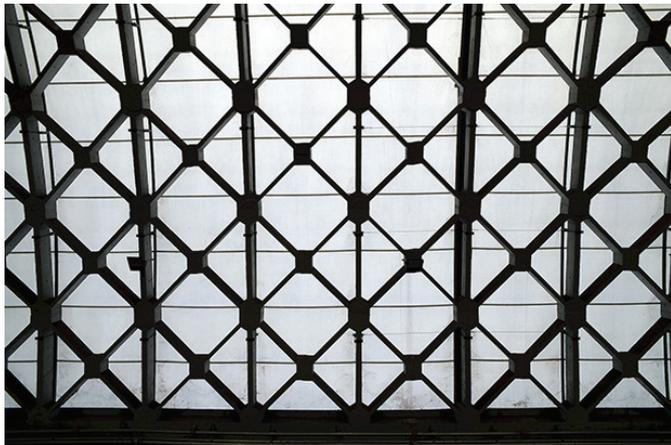
Le mouvement brutaliste a connu une expansion significative en Europe et en France au cours du XXe siècle. Ses origines remontent aux années 1950, lorsque les architectes, inspirés par le modernisme et la fonctionnalité, ont cherché à créer des structures qui refléteraient l'honnêteté des matériaux et une esthétique brute.

En Europe, le brutalisme s'est rapidement répandu, trouvant une place importante dans des pays tels que le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Scandinavie. L'effervescence du mouvement a été alimentée par des architectes visionnaires.

En France, l'architecture brutaliste a connu un essor particulier, influencée par les courants architecturaux modernistes et fonctionnalistes de l'époque. Des architectes français renommés tels que Paul Virilio, André Wogenscky et Claude Parent ont contribué à populariser le style brutaliste dans le pays. Des réalisations majeures comme la Maison de la Culture de Grenoble, conçue par André Wogenscky et Le Corbusier, ont joué un rôle essentiel dans la diffusion de l'architecture brutaliste en France.

Au sein de cette expansion européenne, le Marché d'Intérêt National de Grenoble s'est imposé comme un manifeste brutaliste. Inauguré en 1971, il est le fruit de la collaboration entre les architectes Maurice Novarina et Pierre Grange.

Les facteurs locaux et régionaux ont joué un rôle essentiel dans l'émergence et le développement de l'architecture brutaliste à Grenoble. Plusieurs influences sociales, économiques et culturelles spécifiques à la région ont contribué à façonner le paysage architectural brutaliste de la ville.



Sur le plan social, Grenoble était une ville en pleine expansion démographique et économique au XXe siècle. La croissance rapide de la population a entraîné une demande croissante de logements et d'infrastructures, ce qui a nécessité de nouvelles approches architecturales pour répondre à ces besoins. L'architecture brutaliste, avec son esthétique audacieuse et sa capacité à créer des espaces fonctionnels, a répondu à ces défis urbains.

Du point de vue économique, Grenoble était un important centre industriel et technologique. La ville abritait des industries innovantes dans les domaines de l'électronique, de la chimie et de l'énergie, ce qui a entraîné une dynamique économique soutenue. Cette prospérité économique a fourni les ressources financières nécessaires pour la réalisation de projets d'architecture ambitieux, dont certains ont adopté le style brutaliste.

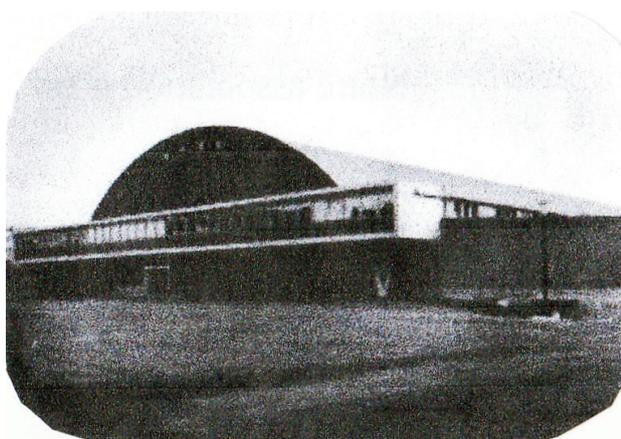
Sur le plan culturel, Grenoble était également un foyer intellectuel et artistique. La ville

abritait des institutions culturelles renommées telles que le Musée de Grenoble, qui ont favorisé un climat propice à l'innovation et à l'expérimentation artistique. Les architectes locaux, influencés par les mouvements artistiques et les courants intellectuels de leur époque, ont trouvé dans l'architecture brutaliste une forme d'expression novatrice qui s'alignait sur les idéaux de leur époque.

En outre, les caractéristiques géographiques et topographiques de la région ont également joué un rôle dans le développement de l'architecture brutaliste à Grenoble. La proximité des montagnes et la beauté naturelle des paysages alentours ont pu inspirer les architectes à intégrer des éléments brutaux et massifs dans leurs réalisations, en harmonie avec l'environnement montagneux qui les entourait.

C. L'intégration dans le paysage urbain de Grenoble

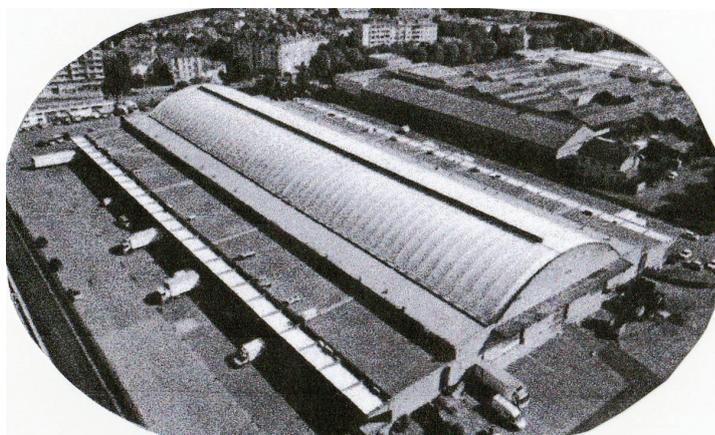
Le Marché d'Intérêt National de Grenoble, véritable manifeste brutaliste, s'intègre de manière singulière dans le tissu urbain de la ville. Son impact visuel et spatial est indéniable, suscitant à la fois l'admiration et la controverse au sein de la population locale. Situé à proximité du centre-ville, cet édifice imposant occupe une place prépondérante dans le paysage urbain de Grenoble.



Le MIN en 1975

D'un point de vue visuel, le Marché d'Intérêt National se distingue par son esthétique brutale et minimaliste. Les formes géométriques angulaires, les façades en béton brut et les grandes surfaces vitrées caractérisent cet édifice emblématique du brutalisme. Son architecture audacieuse contraste avec les bâtiments environnants, témoignant ainsi d'une volonté de rupture avec les styles architecturaux traditionnels.

Sur le plan spatial, le Marché d'Intérêt National occupe un vaste territoire, offrant ainsi un espace fonctionnel pour les activités commerciales et logistiques. Les halles couvertes, les entrepôts et les infrastructures connexes sont organisés de manière rationnelle, favorisant ainsi une circulation fluide des marchandises et des personnes. L'édifice s'intègre également dans un environnement paysager soigneusement aménagé, avec des espaces verts et des aires de repos, offrant ainsi un équilibre entre fonctionnalité et qualité de vie.



Le MIN en 2021

Cependant, l'intégration du Marché d'Intérêt National dans le paysage urbain de Grenoble n'a pas fait l'unanimité. Certains habitants et experts en urbanisme ont critiqué son apparence austère et son impact visuel dominant. Ils remettent en question sa compatibilité avec l'esthétique architecturale traditionnelle de la ville et son harmonie avec les quartiers avoisinants. Ces débats reflètent les divergences d'opinions quant à la valeur patrimoniale et esthétique de l'architecture brutaliste.

Malgré ces controverses, le Marché d'Intérêt National demeure un symbole marquant du brutalisme à Grenoble. Il incarne une vision audacieuse de l'architecture urbaine, mettant en avant l'expression de la fonctionnalité et l'esthétique brute. Son intégration dans le paysage urbain de Grenoble reflète les tensions entre la préservation du patrimoine architectural et la nécessité d'innovation et de modernité.

II. La construction du MIN : un projet de revitalisation de l'agriculture et de l'architecture à Grenoble.

A. Contexte historique de la construction du MIN

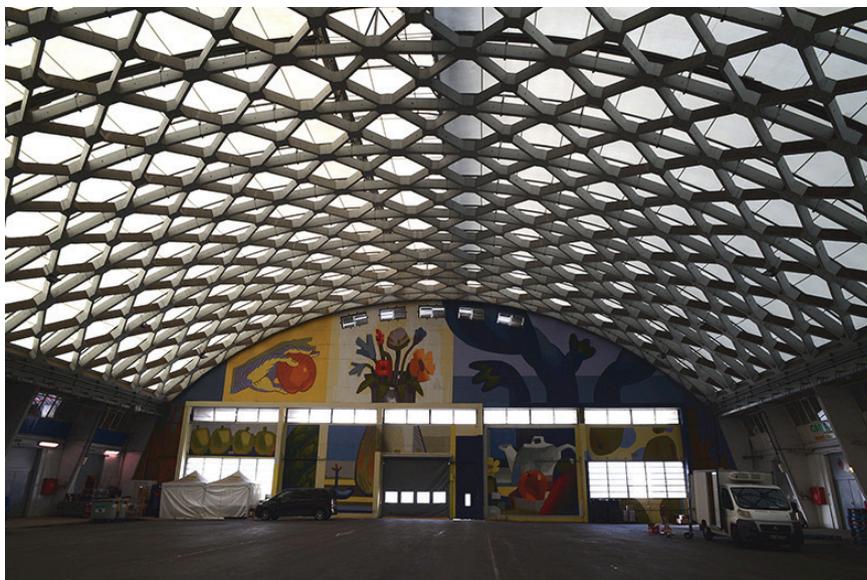
Le contexte historique de la création du Marché d'Intérêt National (MIN) à Grenoble remonte aux années 1960 et 1970, une période de profonds changements économiques et sociaux en France. À cette époque, Grenoble était en pleine transformation, passant d'une ville industrielle à un centre économique et commercial dynamique.

L'urbanisation rapide et l'essor de la grande distribution ont entraîné des modifications significatives dans les habitudes de consommation et ont posé des défis majeurs en matière d'approvisionnement alimentaire. Les anciens marchés locaux, qui étaient autrefois le principal moyen d'accéder aux produits frais, étaient devenus insuffisants pour répondre à la demande croissante de la population.

Face à ces défis, les autorités locales ont entrepris des efforts pour moderniser l'infrastructure d'approvisionnement alimentaire de la ville. L'idée d'un marché centralisé, doté d'installations modernes et adaptées aux besoins des acteurs de l'industrie alimentaire, a commencé à prendre forme. En 1972, le projet de création du MIN a été lancé. Il a bénéficié d'un fort soutien politique, ainsi que de la collaboration active des acteurs du secteur agricole, des grossistes et des détaillants. Le but était de créer un lieu qui faciliterait les échanges commerciaux, renforcerait la coopération entre les différents acteurs de la filière alimentaire et garantirait un approvisionnement en produits frais de qualité pour la population.

L'emplacement choisi pour le MIN était stratégique. Il était situé à proximité des principales voies de communication et des zones de production agricole, favorisant ainsi la fluidité des échanges et la logistique de distribution. De plus, le MIN était conçu pour répondre aux besoins spécifiques des différents acteurs : les producteurs disposaient d'espaces de stockage et de conditionnement adaptés, les grossistes bénéficiaient de vastes halls de vente en gros, tandis que les détaillants avaient accès à des installations modernes pour présenter et vendre leurs produits.

La création du MIN a été une étape majeure dans l'évolution de l'approvisionnement alimentaire à Grenoble. Elle a permis de répondre aux besoins croissants de la population en matière de produits frais, tout en favorisant la collaboration entre les acteurs de la filière. Le MIN est devenu un lieu central où se rencontrent producteurs, grossistes et détaillants, favorisant ainsi une économie alimentaire dynamique et durable.



Au fil du temps, le MIN de Grenoble a continué à évoluer pour s'adapter aux changements du marché et aux nouvelles attentes des consommateurs. Il est devenu un véritable hub commercial, jouant un rôle essentiel dans l'approvisionnement alimentaire de la région. De plus, le MIN est devenu un symbole de la modernité et de l'innovation dans le domaine de la distribution alimentaire.

D'un point de vue agricole, la création du MIN visait à renforcer et à soutenir l'économie agricole de la région. En centralisant les activités de vente en gros et de distribution des produits alimentaires, le MIN a offert aux agriculteurs et aux producteurs locaux un lieu dédié pour commercialiser leurs produits. Cela a permis de favoriser les échanges entre les différents acteurs de la filière alimentaire, de stimuler les collaborations et de renforcer les liens entre la production agricole et la consommation locale.

En outre, le MIN a joué un rôle important dans la promotion d'une agriculture durable et de proximité. En offrant un espace spécifique pour les produits frais, le MIN a encouragé les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et la consommation de produits locaux et de saison. Cela a contribué à sensibiliser les consommateurs à l'importance de soutenir l'agriculture régionale et à promouvoir une alimentation saine et durable.

Sur le plan architectural, la construction du MIN a représenté une volonté de modernisation et de revitalisation de l'espace urbain de Grenoble. Le bâtiment brutaliste du MIN a introduit une esthétique contemporaine et audacieuse dans le paysage urbain de la ville. En adoptant une approche fonctionnaliste et en utilisant des matériaux bruts tels que le béton, le MIN a apporté une expression architecturale unique, reflétant à la fois la solidité de l'industrie et la modernité de Grenoble.

De plus, le MIN a joué un rôle de catalyseur dont la transformation de son environnement urbain. Son emplacement stratégique a contribué à revitaliser les quartiers avoisinants en attirant de nouveaux commerces et en créant un pôle d'activités économiques.

B. Influences architecturales et mouvements artistiques du brutalisme

L'architecture brutaliste du Marché d'Intérêt National (MIN) à Grenoble est imprégnée d'influences architecturales et de mouvements artistiques caractéristiques de cette période. Le brutalisme est un mouvement architectural qui a émergé dans les années 1950 et 1960, mettant l'accent sur l'utilisation brute et expressive des matériaux, ainsi que sur une esthétique fonctionnelle et honnête.

Le MIN à Grenoble reflète ces principes du brutalisme par le choix des matériaux et des textures utilisés dans sa construction. Le béton, matériau phare du brutalisme, est largement présent dans l'architecture du MIN. Les surfaces en béton brut, non raffiné, offrent une expression visuelle puissante et brute, mettant en valeur la solidité et la durabilité du bâtiment. Ce choix de matériaux rappelle également l'héritage industriel de Grenoble, une ville qui fut autrefois un important centre de production.

Le brutalisme s'inscrit également dans une tradition de modernisme fonctionnaliste, mettant en avant la clarté des formes et des volumes. Le MIN à Grenoble présente une géométrie simple et audacieuse, avec des lignes droites et des angles marqués. Les vastes espaces intérieurs du MIN sont conçus pour répondre aux besoins spécifiques de l'activité commerciale, favorisant une circulation fluide et une organisation rationnelle des différents espaces.

En termes d'influences artistiques, le brutalisme s'inspire souvent du constructivisme russe et du mouvement Bauhaus. Le constructivisme, avec son approche fonctionnelle et son utilisation expressive du béton, a influencé l'esthétique du brutalisme. Le Bauhaus, quant à lui, a encouragé l'intégration des arts dans l'architecture, une idée que l'on retrouve dans les éléments artistiques et décoratifs du MIN à Grenoble.

L'architecture brutaliste du MIN à Grenoble représente donc un mariage entre les influences du constructivisme, du Bauhaus et du mouvement brutaliste lui-même. Elle témoigne d'une esthétique honnête, fonctionnelle et résolument contemporaine, en accord avec les principes du brutalisme.

Aujourd'hui, bien que le brutalisme ait été critiqué pour son apparence austère, cette architecture a gagné en reconnaissance et elle est devenue un patrimoine architectural précieux. Le MIN à Grenoble incarne cette évolution en étant reconnu comme un exemple significatif de l'architecture brutaliste en France. Il fait partie intégrante de l'identité visuelle de la ville et témoigne de son histoire, de son héritage industriel et de sa modernité.

Tout d'abord, l'architecture brutaliste du MIN visait à exprimer une honnêteté structurelle et matérielle. En utilisant le béton brut, non raffiné, comme matériau principal, l'architecture du MIN mettait en évidence la nature intrinsèque du matériau et rejetait toute tentative de dissimulation ou de superficialité. Les surfaces rugueuses et texturées du béton étaient exposées, mettant en valeur la solidité et la durabilité du bâtiment. Cela correspondait à

une volonté de montrer les caractéristiques réelles des matériaux utilisés, sans artifice ni fioritures.

Un autre objectif important de l'architecture brutaliste du MIN était de créer un langage visuel puissant et impactant. Les formes géométriques angulaires, les lignes nettes et les volumes massifs du bâtiment contribuaient à créer une présence monumentale et sculpturale. L'architecture brutaliste cherchait à susciter des émotions et à avoir un impact visuel fort sur les spectateurs, en créant des compositions architecturales audacieuses.

L'architecture brutaliste du MIN visait également à mettre en valeur la fonctionnalité et l'efficacité du bâtiment. Les espaces intérieurs étaient conçus de manière à répondre aux besoins spécifiques de l'activité commerciale, en favorisant une circulation fluide et une organisation rationnelle des différents espaces. L'architecture brutaliste du MIN se concentrait sur la simplicité et la clarté des formes, en évitant les ornements superflus et en mettant l'accent sur la fonctionnalité et l'utilité du bâtiment.

Enfin, l'architecture brutaliste du MIN reflétait une certaine sensibilité sociale et une volonté de démocratisation de l'espace public. Le MIN était conçu comme un lieu ouvert et accessible à tous, favorisant les échanges et les interactions entre les professionnels de l'industrie alimentaire et la communauté. L'architecture brutale du MIN communiquait un sentiment de franchise et de transparence, renforçant l'idée d'une place publique accueillante et inclusive. En somme, les objectifs et intentions conceptuelles de l'architecture brutaliste du MIN étaient de créer un bâtiment solide, fonctionnel et visuellement marquant. C'était une déclaration architecturale audacieuse, exprimant une esthétique brute et honnête, tout en reflétant les valeurs de fonctionnalité, d'accessibilité et de simplicité.

III. FONCTIONNALITÉ ET AMÉNAGEMENT

A. Émergence du MIN dans les années 1960

Les années 1960 ont été une période de profonds changements économiques et sociaux en France, avec Grenoble qui n'a pas échappé à cette transformation. Le Marché d'Intérêt National (MIN) de Grenoble a émergé en réponse à divers défis dans le domaine de l'approvisionnement alimentaire qui se posaient à cette époque. Avec l'urbanisation rapide et l'essor des supermarchés, les anciens marchés locaux étaient devenus insuffisants pour répondre à la demande croissante de la population. Ainsi, l'idée de créer un marché centralisé, doté d'installations modernes et adaptées aux besoins des acteurs de l'industrie alimentaire, a commencé à prendre forme.

Jusqu'en 1963, l'ancien marché de gros de Grenoble était situé place Sainte-Claire, autour des halles couvertes, et débordait largement dans les rues adjacentes. Les grossistes disposaient de boutiques et d'entrepôts vétustes. Le marché manquait de structuration et d'organisation. En même temps que se tenait un marché de détail animé par 34 marchands primeurs, plus de 100 producteurs locaux fréquentaient également le marché de la place Sainte-Claire. Environ la moitié d'entre eux pratiquaient la vente en gros, tandis que les autres écoulaient leurs



marchandises au détail.

Dans les années 60, le tonnage annuel traité était estimé à 50 000 tonnes. Le provisionnement se faisait uniquement par camion, ce qui entraînait un encombrement considérable dans les voies étroites du quartier, paralysant ainsi la circulation du centre-ville. Les conditions d'approvisionnement et de vente étaient souvent précaires, avec des véhicules laissés en stationnement au-delà du périmètre du marché et des chargements ou déchargements effectués dans des conditions difficiles. L'imbrication des marchés de gros et de détail nuisait aux ventes, faussait les prix et entravait la libre concurrence. De plus, l'hygiène laissait fortement à désirer, avec des produits entreposés à même le sol et exposés aux intempéries. Cette situation était source de gêne pour les habitants et les autres activités du quartier, débordant largement sur la voie publique, les trottoirs et les allées privées. Dans ce contexte étroit, l'activité commerciale, l'hygiène des marchés et l'aménagement intérieur du Marché d'Intérêt National (MIN) à Grenoble ont été sujets à des critiques négatives.

Ces problèmes ont conduit la municipalité à envisager un nouvel outil de travail répondant aux exigences des professionnels et à l'urbanisation croissante de Grenoble. Le choix s'est porté sur la construction d'un important marché de gros, couvert, sur un terrain appartenant à la ville, à l'angle de la rue des Alliés et de la rue Général Mangin, à proximité de la voie ferrée SNCF. Le MIN a été conçu pour répondre aux besoins des grossistes, des producteurs de la ceinture maraîchère et des détaillants.

B. Une réalisation controversée mais nécessaire

L'architecture brutaliste, autrefois critiquée pour son apparence austère, est aujourd'hui l'objet d'un regain d'intérêt. Les bâtiments brutalistes sont de plus en plus perçus comme un patrimoine architectural précieux, témoignant d'une époque révolue. Dans cette section, nous explorerons les possibilités de réappropriation et de rénovation des bâtiments brutalistes, y compris le MIN de Grenoble, pour les adapter aux besoins actuels.



L'architecture brutaliste, en raison de son esthétique robuste et de l'utilisation franche du béton, offre un potentiel de rénovation créative. De nombreux bâtiments brutalistes sont actuellement réhabilités pour répondre aux normes modernes d'efficacité énergétique et de durabilité. Cette section examinera comment le MIN de Grenoble pourrait être rénové pour améliorer son efficacité énergétique, tout en préservant son caractère brutaliste distinctif. De plus, l'adaptation des bâtiments brutalistes aux besoins actuels pourrait impliquer une réaffectation des espaces. Le MIN de Grenoble, par exemple, pourrait envisager de diversifier ses activités pour devenir un centre alimentaire polyvalent, intégrant des espaces pour des marchés de producteurs locaux, des événements culinaires ou des initiatives communautaires.

De 2000 à nos jours, le Marché d'Intérêt National (MIN) de Grenoble a fait face à des défis sociaux, environnementaux et de gestion des relations sociales significatifs. La montée en puissance des préoccupations environnementales a contraint le MIN à réorienter ses pratiques vers une alimentation durable, favorisant la distribution de produits locaux et de saison, ainsi que la réduction de son empreinte écologique.

Parallèlement, en tant qu'élément central d'un quartier de grands ensembles, le MIN a dû gérer les nuisances potentielles pour les riverains, notamment en termes de bruit et de circulation, en mettant en place des mesures d'atténuation et en instaurant un dialogue actif avec la communauté locale. L'insertion du MIN dans ce quartier a également nécessité une gestion attentive des relations sociales, avec des initiatives de médiation et de concertation visant à prévenir les conflits et à favoriser une cohabitation harmonieuse entre les professionnels du marché et les habitants environnants. Ainsi, le MIN de Grenoble a su relever ces défis contemporains, affirmant sa pertinence en tant qu'acteur économique responsable, inscrit dans la vie sociale et économique de la communauté locale.

CONCLUSION

En conclusion, la monographie sur le Marché d'Intérêt National (MIN) à Grenoble et son architecture brutaliste a mis en lumière l'importance de cet espace dans l'approvisionnement alimentaire de la région. Le MIN représente un véritable hub commercial, réunissant producteurs, grossistes et détaillants dans un environnement fonctionnel et bien aménagé. L'architecture brutaliste distinctive du MIN lui confère une identité visuelle unique et en fait un élément emblématique du paysage urbain de Grenoble.

L'étude de l'organisation spatiale du MIN a révélé son impact sur l'activité commerciale et l'expérience des utilisateurs. Les différentes zones dédiées aux producteurs, aux grossistes et aux détaillants favorisent les échanges et les transactions, contribuant ainsi à la vitalité économique de la région. Cependant, certains aspects négatifs, tels que les problèmes d'hygiène et les encombrements occasionnels, nécessitent une attention particulière pour améliorer l'expérience des utilisateurs.

L'analyse des espaces publics du MIN a souligné l'importance de leur conception et de leur aménagement pour créer une atmosphère conviviale et engageante. Des efforts supplémentaires pourraient être déployés pour améliorer les installations et offrir des zones de repos adéquates, permettant ainsi aux visiteurs de profiter pleinement de leur expérience au MIN.

La notoriété du MIN à Grenoble représente un défi à relever. Malgré son rôle vital dans l'approvisionnement alimentaire régional, il reste relativement méconnu du grand public. Des stratégies de communication et de promotion plus dynamiques, telles que des campagnes marketing ciblées et des événements spéciaux, pourraient contribuer à accroître la visibilité du MIN et à attirer un public plus large.

En conclusion, le MIN à Grenoble est un élément essentiel de l'économie locale, offrant un espace de commerce de gros fonctionnel et attractif. En mettant en œuvre des améliorations, tant sur le plan de l'aménagement que de la promotion, le MIN a le potentiel de devenir un lieu incontournable pour les acteurs de l'industrie alimentaire et les consommateurs locaux. Il représente un exemple significatif de l'architecture brutaliste et contribue à l'identité urbaine de Grenoble.



SOURCES

Sitographie

- Bataillon, C., & Leborgne, C. (2019). Les marchés de gros en France : Analyse économique des formes d'organisation et des dynamiques territoriales. *Economies et Sociétés, Série « Dynamiques économiques »*, (8), 143-172.
- Chauvin, S., & Mariolle, M. (2017). Le marché de gros des fruits et légumes : Entre recomposition territoriale et enjeux logistiques. *Espace Géographique*, 46(3), 231-246.
- Cools, M., & Van Damme, I. (2015). Wholesale markets: The challenges of governance and upgrading. *Food Policy*, 55, 1-9.
- Demazière, C., & Granjou, C. (2014). Marchés de gros et territoires : reconfiguration des circuits alimentaires en Rhône-Alpes. *Géographie, économie, société*, 16(2), 133-153.
- Grenoble-Alpes Métropole. (2020). Projet de relocalisation du Marché d'Intérêt National (MIN) à Grenoble : Étude d'opportunité. Rapport technique.
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. (2020). Marché de gros, marché d'intérêt national (MIN) et marché d'intérêt régional (MIR). Guide méthodologique pour l'élaboration d'un projet d'implantation ou de modernisation d'un marché de gros.
- Préfecture de l'Isère. (2022). Plan de modernisation et de développement du Marché d'Intérêt National (MIN) de Grenoble. Rapport d'étude.
- Thévenot, A. (2013). Les marchés de gros de fruits et légumes : enjeux économiques et environnementaux. *Economie et Statistique*, (465-466), 73-90.
- Tourte, L., & Courault, D. (2016). Dynamiques de localisation des marchés de gros : l'exemple des marchés d'intérêt national (MIN) français. *Flux*, (105), 39-52.
- Vermeulen, W. J., Kok, M., & Termeer, C. J. (2012). Market institutions and sustainable food system transitions: A case study of the Dutch wholesale market for greenhouse vegetables. *Agriculture and Human Values*, 29(4), 465-476.
- Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Auvergne-Rhône-Alpes. (2020). Présentation de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes. Récupéré de <https://direccte.auvergne-rhone-alpes.gouv.fr/>
- Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de l'Isère. (2021). Site officiel de la DDETS de l'Isère. Récupéré de [insérer le lien du site officiel]
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion. (2021). Les missions de la Direction générale du travail. Récupéré de <https://travail-emploi.gouv.fr/>
- Ministère des Solidarités et de la Santé. (2021). Présentation du ministère. Récupéré de <https://solidarites-sante.gouv.fr/>

Remerciements à :

- . Aylin Kocak pour la recherche minutieuse effectuée et l'écriture de ce document sur le Marché d'Intérêt National de Grenoble.
- . Michel Vacher pour son magnifique reportage photos.

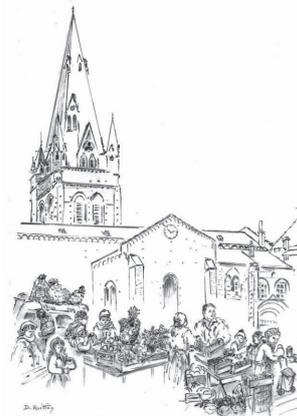
Notre association a eu 60 ans en mars 2025 ... Retour sur le passé...

Voici une publication des Cahiers de l'Alpe faite il y a 60 ans, lors de la création du Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble, notre dénomination de l'époque.

Visages de l'Alpe, Isère, mars 1965

La défense du passé

C'est un devoir pour les Cahiers de l'Alpe de publier les deux textes (le premier publié dans le Progrès, le deuxième dans le Dauphiné libéré sous la signature de Paul Dreyfus), annonçant la création à Grenoble d'un Comité Départemental pour la Défense des Monuments et des Sites de l'Isère, et la constitution d'un Comité de sauvegarde du Vieux Grenoble. Nous ferons part à nos lecteurs de tout ce que décideront ces deux Comités.



I. Comité Départemental de Défense des Sites et des Monuments de l'Isère

M. Jacques Sylvestre de Sacy, président du Comité directeur de l'Association pour la protection des villes d'art, créée par M. André Malraux en vue de l'application de la loi du 4 août 1962 tendant à la sauvegarde du patrimoine historique et artistique de la France, avait vivement souhaité qu'une section de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique générale de la France fût fondée pour la défense des Sites et des Monuments de l'Isère, dans le cadre des directives du ministre. C'est actuellement chose faite. Un certain nombre de personnalités parmi lesquelles il faut citer le président, Paul-Louis Merlin, le doyen Léon Moret, ... ont donné leur complet accord pour participer activement aux travaux de ce Comité dont le but essentiel est de prévenir les actes de dévastation ou de destruction semblables à ceux que l'on a trop connus il y a peu de temps à Grenoble. Ce Comité devra signaler toutes les menaces pesant sur les sites et les monuments du département afin de susciter les interventions nécessaires auprès des services compétents des Affaires Culturelles et éventuellement d'autres ministères.

Cet organisme doit jouer le rôle d'agent coordonnateur vis-à-vis de tous les Comités de sauvegarde locaux existants ou pouvant prendre naissance dans l'avenir. Il devra travailler en liaison étroite avec eux, afin de les faire bénéficier de l'autorité que lui confère la mission dont il a été investi.

Amis des vieilles pierres, amoureux de notre cher passé, il faut sauver les derniers vestiges de notre histoire ainsi que les précieux souvenirs de nos grands aînés.

II. Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

Un Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble vient enfin de se constituer. L'adverbe « enfin » n'est pas de trop, car le Vieux Grenoble, année après année se rétrécit comme une peau de chagrin. Et vieille maison après vieille maison, morceau de rempart après échauguette, les souvenirs du passé disparaissent les uns après les autres.

Certes, notre Grenoble ne possède pas comme d'autres villes, ces grands monuments qui attirent les foules admiratives. Trop pauvre pendant des générations pour se construire un superbe château ou



une vaste cathédrale, trop pressée depuis la houille blanche d'assurer son développement industriel, trop tournée vers l'avenir pour se soucier vraiment du passé, notre cité n'abrite que de bien modestes trésors. Encore serait-on étonné, scandalisé et peiné, si la liste était dressée de tous les souvenirs historiques qui ont été détruits par négligence, manque de goût, ignorance ou... fureur iconoclaste !

Empêcher que ce massacre ne se poursuive est un des buts du comité qui vient de se constituer.

Mais son œuvre serait très négative s'il se bornait à cela.

En réalité, le comité veut faire connaître toutes les richesses que possède encore le vieux Grenoble et qui sont souvent totalement ignorées. Sauvegarder, nettoyer, mettre en valeur, éventuellement faire classer, tel est le désir du comité, qui réclamera justice pour les pierres. Peut-être même ira-t-il jusqu'à organiser des manifestations publiques, pour honorer ceux qui auront contribué à l'embellissement de Grenoble. Mais n'anticipons pas...

Le bureau provisoire du Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble est ainsi constitué :

Président : M. René Fonvieille, Conseiller à la Cour d'Appel ; Vice-présidents : MM. Robert Avezou, Conservateur en chef des Archives départementales ; Jean Benoit, Architecte ; Robert Bornecque, Professeur au Lycée Champollion ; V. Del Litto, Professeur à la Faculté des lettres ; Jean Gobert, Conservateur honoraire des Eaux et Forêts ; J. Laforge, Conservateur du Musée dauphinois ; Pierre Vaillant, Conservateur en chef de la Bibliothèque municipale ; Trésorier : Claude Bandieri, Secrétaire général de la Chambre de Métiers ; Secrétaire générale : Mme M.-H. Foix.

Le Comité aura son siège social à A.C.T.A., 6, rue Jean-Jacques Rousseau, où les membres du bureau ont déjà trouvé, pour leur réunion préparatoire, un accueil très sympathique.

Le Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble entretiendra naturellement des relations amicales avec le Comité départemental qui s'est constitué récemment et avec les diverses associations de quartiers.

Le bureau souhaite parvenir à rassembler autour de lui de très nombreux adhérents, qui montreront par leur masse, l'intérêt que les Grenoblois portent à leur ville. Et déjà, un important comité est en voie de constitution. Une Assemblée générale est prévue à la fin du mois de février. Voilà de bonnes nouvelles pour tous ceux qui pensent qu'une ville n'est pas seulement faite de béton et d'acier... C. A

Eh oui ! 60 ans se sont depuis écoulés en un long fleuve impétueux, rarement paisible, et notre Comité devenu Patrimoine et Développement du Grand Grenoble continue avec assiduité et sans faillir son œuvre patrimoniale de valorisation du patrimoine et de découverte de notre ville devenue entretemps une Métropole, la Métropole-Alpes.

Souhaitons-lui de poursuivre encore sa résistance aux assauts du destin et de continuer à répondre activement aux enjeux patrimoniaux du présent. Pour cela, restons unis et coopératifs, Patrimoine et Développement du Grand Grenoble réserve à chacun une place dans ce flux du temps ainsi que l'avaient fait nos créateurs il y a 60 ans.

Remerciements à tous ceux qui sont ainsi entrés dans l'histoire de notre belle association et du destin de notre ville.



Valorisation du Patrimoine

Eglise Saint Jean-Marie Vianney à La Buisserate



Dans les années 1950, ce quartier de Saint-Martin-le-Vinoux était en pleine expansion et la construction d'une église s'est révélée indispensable pour la communauté catholique et son curé, le père Auguste Meyer ainsi que pour tous les habitants.

Elle a été construite et entièrement financée à l'initiative des habitants et des entreprises locales, chacun apportant ce qu'il avait pour la réalisation de cet édifice.

Le parti adopté pour cette église est la simplicité, la modestie, la beauté et des artistes novateurs furent alors choisis pour son édification :

- Jean Cognet, jeune architecte qui écrira en 2000 « *j'ai réalisé une première église à Saint-Martin-le-Vinoux, ma ville natale, en 1958. J'étais encore étudiant architecte. Cette église est entièrement en béton brut de décoffrage. J'ai essayé de faire passer un certain esprit de simplicité et de rigueur* ».

- La peintre Élisabeth Meyer, qui travaille à Moly-Sabata ; elle invente une technique de "fresque sur béton" et réalise trois belles fresques qui sont toujours d'une étonnante modernité.



- Le maître verrier Jacques Loire, conçoit les vitraux en dalle de Boussois qui guident harmonieusement le regard vers le puits de lumière au-dessus de l'autel.



L'intérieur de l'église inondée par la lumière diffusée par les vitraux de l'Atelier Gabriel Loire.

L'œuvre architecturale de l'église de La Buisserate est emblématique du style de l'époque démarquant des réalisations en référence aux « grands styles historiques » (néo-grec, néo-romain, néo-gothique ou néo-byzantin ou éclectique) fleurissant depuis le 19^{ème} siècle, cette église frappe à la fois par sa simplicité et son lyrisme.

L'évolution des techniques du vitrail à l'époque contemporaine, XX^e et XXI^e siècles

(extrait de notre conférence sur les vitraux du 20 janvier 2024)

Le verre est naturellement la base du vitrail et à l'époque actuelle il n'existe plus en France qu'une verrerie produisant du verre soufflé de couleur, à Saint-Just vers Saint-Etienne. Au XX^e siècle, un grand-maître verrier, Gabriel Loire, crée des vitraux à base de dalles de verre, scellées avec différents matériaux. Nous ne connaissons qu'une seule réalisation de Gabriel Loire dans notre région. C'est une petite composition dans l'église de La Buisserate.



Détail du vitrail de
l'église de La Buisserate

IL FAUT SAUVER L'EGLISE DE LA BUISSERATE !!

Parce qu'elle fut la toute première parmi la dizaine d'églises des années 55 / 65
sur la région grenobloise

Parce que l'histoire de sa naissance est passionnante. Sous l'impulsion de son
curé, elle est portée par la ferveur de toute une cité ouvrière,

Parce que sa modernité toute simple conçue par un très jeune architecte est un
beau témoignage novateur de l'Art Sacré de ce temps

Parce que ses vitraux ont été réalisés par les ateliers Loire avec un procédé
unique.

Parce que la beauté de ses fresques relève d'une technique que seule Elisabeth
Meyer a maîtrisée.

Et parce qu'aujourd'hui, elle est en grand péril

IL FAUT SAUVER L'EGLISE DE LA BUISSERATE !!

Cet appel fait par notre conférencière, Mao Tourmen, le 10 février 2024, a été entendu. Depuis, la DRAC a inscrit l'édifice à l'inventaire des Monuments Historiques.

L'église ne sera donc pas détruite et fera l'objet d'une prochaine restauration.

Recherche ...

De l'Université Inter Âges du Dauphiné (UIAD)

Mise en couleur de maquettes

Publication suggérée par un de nos administrateurs participant à l'élaboration de ces maquettes, Jean-Albert Dorne.

Le lab « Grenoble au fil du temps » de l'Université Inter Âges du Dauphiné a pour objectif de mettre en valeur le patrimoine historique Grenoblois. Plusieurs experts dans les domaines de l'histoire, de la géographie et du dessin en « 3Dimensions » (« 3D ») se sont réunis pour modéliser l'Hôtel de Belmont situé 2, square de Belmont à Grenoble. La restitution de ce travail graphique sera présentée sous forme de film et de maquettes colorées.



Façade Hôtel de Belmont 1



Maquette en 3Da



Façade Jardin 3Da

Le lab « Grenoble au fil du temps » recherche des bénévoles pour reproduire la colorimétrie des façades de ces maquettes dans leurs tonalités historiques.

Les personnes intéressées par ce projet peuvent contacter :

- Albert-Jean Dorne : dorne.aj@orange.fr



Impression 3D

Nouvelles de l'association

Résolutions importantes votées lors de notre assemblée générale mixte du 8 mars dernier :

1. A été votée la modification d'une partie de l'article 9 de nos statuts, deux paragraphes se trouvent donc modifiés, les voici :

« *L'association est administrée par un conseil composé de 10 à 25 membres élus au scrutin secret pour trois années par l'Assemblée Générale et choisis dans la catégorie des membres actifs ou bienfaiteurs, majeurs et jouissant de leurs droits civiques.*

Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers. Le nom des membres sortants au premier renouvellement partiel sera tiré au sort. Les membres sortants sont rééligibles. Toute candidature doit être agréée préalablement par le Conseil à la majorité de tous ses membres. »

2. A été voté le renouvellement de membres du Conseil d'administration, dont voici la nouvelle composition :

Président : Claude Ferradou

Vice-présidente (ts) : Mireille Courteau, Philippe Bellin, Jean-Marie Chapelat et Paul Hazebroucq,

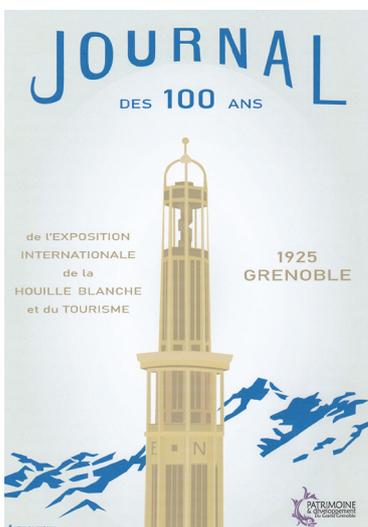
Trésorier : René Brique et trésorière adjointe : Marie Madaule

Secrétaire : Isabelle Bellin et secrétaire adjointe : Catherine Monnet

Autres administrateurs : Jean-Claude Bay, Julian Belfils, Yann Bresson, Cécile Chevallier, Jacques de Guillebon, Victor Delachenal, Laurence Difato, Albert-Jean Dorne, Alain Robert, Isabelle Thiébaud, Michel Vacher.

Le Journal des 100 Ans de l'Exposition Internationale de la Houille Blanche et du Tourisme de 1925 à Grenoble

L'idée de ce Journal des 100 ans a été initiée dans notre Association, en octobre 2022, lors d'un Conseil d'administration qui a décidé d'un projet pour fêter le Centenaire de l'Exposition de la Houille Blanche et du Tourisme de 1925 à Grenoble. Des différentes idées émises, l'unanimité s'est faite pour la publication d'un Journal sur ce mémorable évènement centenaire.



Le Conseil d'Administration m'a demandé de le prendre en main. L'intérêt sur cet évènement ainsi que mes quelques souvenirs personnels m'ont conduit à relever ce défi grâce à l'accompagnement et l'encouragement d'une équipe de sept personnes où chacun, selon ses compétences, son métier ou ses goûts a pris sa part. Je les remercie encore de m'avoir aidé. Je les cite : A. Ansara, J-C. Bay, J. Belfils, P. et I. Bellin, C. Chevallier, M. Madaule et M. Vacher.

Chacun fit des recherches afin de trouver des documents d'époque : publications, photos, dessins, cartes postales ...

Il nous a fallu 2 ans de travail : débats sur le format, la mise en page,

papier, conception de la Une de couverture... Nous souhaitons retrouver l'esprit de l'époque par le choix de son grand format et de sa mise en page en colonnes serrées. La première page, à laquelle je tenais, devait résumer notre sujet, accrocher notre regard, être belle. Son graphisme épuré a demandé de nombreux essais à notre concepteur pour arriver à cette belle page admirée de tous.

Après la présentation officielle de notre Journal, le 18 janvier dernier, à la Maison des Associations, à nos adhérents, nos sympathisants et à M. Claus Habfast, conseiller municipal, représentant M. le Maire de Grenoble, son intérêt n'a pas faibli, les 1000 exemplaires publiés se vendent rapidement.

Nous avons reçu des félicitations de Mme la Préfète de l'Isère, de M. Stéphane Bern et des représentants de M. le Maire !

Depuis, nous multiplions les contacts auprès des autorités officielles, publiques et privées pour leur faire connaître notre Journal et notre Association est représentée presque dans toutes les manifestations du Centenaire.

Le 15 Mai 2025 , Jacques de Guillebon, responsable du Journal

Le Journal des 100 Ans est encore en vente à 5€ et vous pouvez vous le procurer à notre local, à l'entrée de nos conférences ou sur notre site Internet.

Le CEA de Grenoble, dans le cadre du projet de recherche européen CALECHE

(<https://calecheproject.eu/>), nous a invités à participer à un atelier exploratoire sur les scénarios d'usage et de valorisation des bâtiments historiques. Le projet de recherche vise à développer et tester des solutions innovantes pour la rénovation énergétique des bâtiments historiques, avec pour cas d'étude l'ancien Musée-Bibliothèque de la Ville de Grenoble. L'objectif de cet atelier est de nourrir la réflexion sur les enjeux techniques et d'usage des bâtiments historiques, en recueillant nos perspectives et nos expériences. Lors de cette rencontre, il était souhaité notamment :

- Présenter le cadre et les objectifs du projet de recherche,
- Discuter des besoins et des attentes locales en lien avec ces bâtiments sous-utilisés,
- Explorer les possibilités offertes par les nouvelles solutions technologiques pour une rénovation énergétique respectueuse du patrimoine.

Notre association a donné son accord pour participer à cette recherche. Jean-Marie Chapelat et Jérémy Dupanloup (architecte du Patrimoine) ont accepté de nous y représenter.

Partenariat avec d'autres associations en cotisations croisées

En 2025, nous avons ouvert à ces associations, dans le cadre de nos échanges, la gratuité de participation à nos animations pour leurs adhérents à condition que celle-ci soit réciproque.

Seules, deux associations ont donné leur accord, ce sont « ACONIT » et « Site et Patrimoine Meylanais ». Les adhérents de ces deux associations et de Patrimoine et Développement pourront donc participer gratuitement à l'ensemble des conférences ou autres animations proposées par nos associations, à condition de justifier le paiement de leur cotisation. Pour les adhérents de Patrimoine et Développement, AssoConnect délivre un reçu du paiement de la cotisation annuelle.

Le programme d'animation de ces deux associations figurera, lui aussi, sur notre site Internet.

Nos animations

- . 28 octobre - « Visites Halloween » guidées par Cécile Chevallier, Claude Ferradou et René Brique.
- . 15 novembre - Conférence « Les demeures privées des industriels grenoblois du XIXe siècle aux années 1920 » donnée par Caroline Roussel.
- . 13 décembre - Conférence « Les Cadrons solaires » donnée par Jean Deschâtres.

*Les conférences ont toujours lieu à 14h30 à la
Maison de la vie associative et citoyenne, MVAC, 6 rue Berthe de Boissieux Grenoble*

Forum des associations

Il se tiendra le samedi 6 septembre de 10h à 17h, au Palais des Sports Pierre Mendès France, 14 bd Clémenceau à Grenoble.

Comme chaque année, nous vous invitons à venir visiter notre stand.



Journées Européennes du Patrimoine 2025

Elles auront lieu les samedi 20 et dimanche 21 septembre.
Un large panel de visites vous sera proposé :



Visites à thèmes

- . « A la découverte du quartier Saint Laurent », 2 visites
- . « Architecture brutaliste, les 3 tours et l'immeuble en S », 2 visites
- . « Vestiges des enceintes romaines du IIIème siècle », 2 visites
- . « Grenoble des mystères - 1. Mystères et Rébus », 3 visites
- . « Grenoble des mystères - 2. Crimes et Châtiments », 2 visites
- . « Les maisons de tolérance », 2 visites

10 rue Chenoise : visite d'un hôtel médiéval avec fenêtres à meneaux, accès par un passage voûté sur croisées d'ogives, tourelle d'escalier à l'italienne polygonale et plafond peint du XVIIe siècle, 7 visites

8 rue Chenoise : petit chef d'œuvre d'harmonie et d'équilibre avec trois arcades évasées, s'ouvrant sur la rampe d'un escalier intégré à un ensemble de trois arcs inégaux, 7 visites

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le programme que nous vous adresserons avant ces journées pour faire vos inscriptions ainsi que sur notre site Internet et les réseaux ouverts à cet effet.

Le Châtel à Theys

L'association Le Châtel, les samedi 5 et dimanche 6 juillet 2025 vous invite chaleureusement au Gymnase du Grand Rocher à Theys de 10h à 18h pour partager un événement sur le thème de « **La aula du Châtel et ses explications** », reproduite en grandeur nature...

Pendant ces deux jours, de nombreuses animations vous seront présentées :

- . Le travail des artisans avec des démonstrations d'une tailleuse de pierres, d'un créateur de vitraux, d'une restauratrice en peintures murales et d'un compagnon charpentier
- . Des expositions
- . Une conférence de Térance Le Deschault de Monredon, médiéviste, spécialiste des peintures murales civiles du XIIIe siècle.
- . Films sur la construction au Moyen-Âge . Jeux pour enfants et coloriages
- . Buvette et restauration rapide **Plus d'infos : theyspatrimoine.fr chateldetheys.com**



Fête du Bleu 2025



La **Fête du Bleu**, manifestation biennale bien connue des grenoblois, se déroulera les 26 et 27 juillet 2025 à Méaudre sur la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors.

Lancée en 2001 à l'initiative du Parc naturel régional du Vercors, elle est devenue un rendez-vous territorial incontournable et constitue une

occasion unique de découvrir la richesse de l'agriculture locale dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La Fête du Bleu rythmée de nombreuses animations, émerveille depuis des années les petits comme les grands par la découverte de la variété des animaux élevés en Vercors, la qualité de ses produits du terroir, l'originalité de ses spécialités culinaires et gastronomiques

Cette Fête est l'occasion unique de découvrir le patrimoine, les savoir-faire et les spécificités du secteur géographique où elle s'installe. Elle se veut être une fête accessible à un large public lui permettant de profiter gratuitement d'un moment d'exception.

Les deux associations « **Patrimoine Quatre Montagnes** » (P4M) et d'écrivains « **Pierres et Encre** » cofondées par notre président, animeront le « **Stand Auteurs** » lequel se veut un espace de découverte du territoire sous des angles différents et particuliers à chaque auteur, de questionnements du public et surtout de dialogue enrichissant sur ceux qui ont fait de ce territoire ce qu'il est aujourd'hui...

La Tour Perret

Sa réhabilitation suit son cours, sa réouverture est prévue au cours de l'année 2026.

La souscription pour sa restauration se poursuit.

Elle est toujours ouverte à vos dons, merci de ne pas l'oublier.



Envoyer vos dons à :

Fondation du patrimoine

Fort de Vaise

27 bd Antoine de St Exupéry

69009 LYON

rhonealpes@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org

Vous pouvez aussi utiliser ce QRCode

Nota: Les dessins des pages 15 et 16 sont l'évocation nostalgique des années 2000/2010 où nous avons dans l'association des artistes peintre et architecte qui effectuaient des dessins notamment pour l'illustration de nos lettres.

REJOIGNEZ - NOUS

Si vous vous intéressez au patrimoine, venez nous rejoindre en adhérant à notre association ou en faisant un don. Notre association étant reconnue «d'intérêt général», vos cotisations et dons sont en partie déductibles de vos impôts (66% du montant versé). Un reçu fiscal (CERFA) sera adressé en 2025 aux membres qui s'en seront acquittés. Nous les en remercions.

Vous pouvez effectuer votre adhésion en ligne en vous connectant sur AssoConnect dont voici le lien :

<https://patrimoine-et-developpement-du-grand-grenoble.assoconnect.com/collect/description/503842-c-adhesion-2025>

Personnes physiques - tarif normal : 25€ - tarif couple : 35€ - tarif réduit : 5€ (moins de 25 ans, demandeurs d'emploi, autres membres d'un même foyer)

Personnes morales : 45€ (associations, sociétés...)

Etablissements scolaires: 30€ Membres bienfaiteurs : 75€ ou plus...

Ci-dessous, le bulletin d'adhésion à nous retourner avec vos versements.

Patrimoine et Développement du Grand Grenoble

Mme,Mr - Nom, Prénom (s)

Adresse rue :.....

Code postal :..... Ville :.....

Tél - fixe : Portable(s) :

Date(s) de naissance :.....

Profession(s).....

Courriel de Mr :.....Courriel de Mme :

Vous adresse ses cotisation 2025 :

ou et don 2025 :

(préciser les montants et le mode de paiement à l'ordre de Patrimoine et Développement du Grand Grenoble)